

45) Jacqueline ROBERT

Residence Printage  
6 Boulevard Veyrier Montagnères  
33120 ARCAHLON

Monsieur le Commissaire Enquêteur  
Mairie de Chancelade  
24650 CHANCELADÉ

LR avec AR 1A 165 416 53926,  
PLU de Grand PÉRIGORD  
Commune de 24650 - CHANCELADÉ

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Suite à l'enquête concernant le P.L.U.I de Grand PÉRIGORD  
du 3 juin 2019 sur la Commune de Chancelade secteur 1, nous vous faisons  
part de nos observations en demande conjointe avec Monsieur Thierry DUBREUIL  
domicilié 'Le Genet' 24360 - Saint Barthélemy de Bussière, propriétaire de l'96  
secteur AP maison Corée Sud.

En ce qui me concerne je suis propriétaire de parcelles 90, 459 et 461 secteur AP  
en prolongement de la zone constructible avec maison sur le n° 89 et attenante  
également à une parcelle avec maison construite sur le n° 583 secteur AP  
Ensuite les n° 95, 514, 515 et 516 se situent en prolongement de la zone  
constructible maison sur le n° 517, 518 et 519 et sur le côté de la maison construite  
sur le n° 583 également attenante à cette zone.

L'ensemble de mes parcelles se trouvent en prolongement ou attenantes à  
la zone U.C.B sans y être intégrés.

Nous sommes donc confrontés aux mêmes problèmes -  
C'est pourquoi nous vous demandons de MODIFIER le zonage afin d'intégrer  
nos parcelles en zone U.C.B pour créer une zone de rapprochement est  
côté des constructions déjà édifiées depuis quelques années -  
Pour autant ces parcelles sont aussi desservies par le réseau A.E.P et  
E.D.F et de la voirie. Il serait donc logique que ces parcelles soient  
constructibles.

En effet ces parcelles dont la vocation agricole a été abandonnée (plus de  
fermiers intéressés pour les cultiver et les entretenir).

Le nouveau P.L.U.I que nous vous proposons a été fait afin d'entier  
les zones de densité creuse et pour créer une grande homogénéité  
plus Equitable.

Nous espérons sur votre compréhension et souhaitons que vous nous  
donniez satisfaction.

Avec nos remerciements,

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire, nos respectueuses salutations

P.I au projet de plan fait à Arcachon le 10 juillet 2019  
annexe.



# Commune de CHANCELADE

## Lieudit "Maison Carrée"



Zone UCb (proposée au P.L.U.I.)



Demande d'incorporation à la zone UCb  
(terrains actuellement déjà desservis par les réseaux et la voirie)

